



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Séance ordinaire tenue le 7 novembre 2022, à la salle Jules-Romme

Étaient présents :

La mairesse : M^{me} Estelle Muzzi

Les conseillers : M^{me} Marie-Claude Adam
M. Michel Dubuc
M. Carmyn Girard
M^{me} Vicky Bergeron Landry
M. Simon Lejour
M^{me} Carole Ste-Marie

formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Aussi présente, la greffière-trésorière, M^{me} Jocelyne Blanchet.

Pensée

RÉSOLUTION 2022-11-245

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Simon Lejour, appuyé par M^{me} Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 novembre 2022.

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Suivi aux séances précédentes :**
4. **Adoption du procès-verbal**
 - a) Résolution : Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2022
 - b) Résolution : Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} novembre 2022
5. **Comptes**
6. **Administration générale**
 - a) Résolution : CPTAQ Garage municipal - Caserne
 - b) Résolution : Entériné le mandat à Sébastien Dorion
 - c) Résolution : Demande de subvention pour Programme Emploi été Canada
7. **Règlementation**
 - a) Résolution : Nomination de l'inspectrice
 - b) Résolution : Délégation de compétence à la MRC pour les cours d'eau
 - c) Résolution : Adoption du règlement MRC2022
 - d) Résolution : Adoption du règlement 147-6 Code d'éthique et déont. des élu-e-s
 - e) Résolution : Adoption du Règlement 195-1, Fermeture de la montée Nault



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

- f) Résolution : Adoption du Règlement 174-2, Permis et certificats
- g) Résolution : Adoption du Règlement 179-1, Comité consultatif en urbanisme
- h) Résolution : Ajout d'un membre

8. Sécurité publique

- a) Résolution : engagement de Premiers répondants et un pompier
- b) Résolution : demande d'aide financière pour la formation d'un pompier
- c) Résolution : adoption du Plan de Mise en Œuvre de l'année 9 en Sécurité Incendie

9. Hygiène et COVID 19

10. Voirie

- a) Résolution : Engagement de M. Wuyts comme chauffeur de charrue
- b) Résolution : Entériner l'achat de lames pour charrues
- c) Résolution : Réparation du radar de vitesse
- d) Résolution : ajustements de salaire
- e) Résolution : Engagement pour déneigement de la rue Nault
- f) Résolution : Engagement pour déneigement des remparts coin 202/Bogton
- g) Résolution : Engagement pour déneigement de la montée Cockerline

11. Loisirs

- a) Résolution : Entériner l'achat d'une imprimante pour bibliothèque

12. Parc

- a) Résolution : Engagement d'un responsable au parc
- b) Résolution : Offre d'accès au Parc pour Hemmingford C et V
- c) Résolution : Réparation du Bobcat
- d) Résolution : Location d'un Bobcat
- e) Résolution : Commandite au Tournoi HMB

13. Demande de don et d'appui

- a) Résolution : La Marg'elle
- b) Résolution : Sourire sans fin
- c) Résolution : Fondation Douglas

14. Informations

- a) Prévision d'espace pour les écoles
- b) Ristourne de Infotech
- c) Calendrier de la bibliothèque
- d) Dons pour arbre de Noël
- e) Offre d'une toile

15. Correspondance

16. Discussion :

17. Levée de l'assemblée



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2022-11-246

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M^{me} Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2022.

RÉSOLUTION 2022-11-247

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M^{me} Carole Ste Marie et résolu à l'unanimité que soit adopté le procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} novembre 2022.

RÉSOLUTION 2022-11-248

Comptes

Il est proposé par M^{me} Carole Ste Marie, appuyé par M^{me} Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que soient acceptés et payés les comptes du mois d'octobre 2022 de la liste en annexe A.

Du chèque 61168 au chèque 61258 inclusivement, le total est :	263 868,19 \$
Règlement d'emprunt le total est :	249 102,03 \$
Du chèque 23 au chèque 29 :	66 157,35 \$
Le fonds de roulement est de :	690 000,00 \$
Le montant disponible au fonds de roulement pour 2022 est de :	618 055,00 \$

Les intérêts du mois ne sont pas encore comptabilisés.

RÉSOLUTION 2022-11-249

Résolution : CPTAQ Garage municipal - Caserne

ATTENDU QUE la demande vise une utilisation à une fin autre que l'agriculture (garage municipal et entrepôt d'abrasifs) sur le lot 5 159 474 du cadastre du Québec, territoire de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle;

ATTENDU QUE le lot 5 159 474 bénéficie d'une autorisation en vertu d'une demande adressée à la commission de la protection du territoire agricole (CPTAQ) pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture (caserne incendie), décision rendue le 21 décembre 1983 et portant le numéro de dossier 5504D-066491;

ATTENDU QUE le lot 5 159 474 a toujours été entretenu et qu'aucune activité agricole n'y ait pratiqué depuis la construction de la caserne incendie en 1984;

ATTENDU QUE ce lot appartient à la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle et qu'il est situé au centre de la municipalité;

ATTENDU QUE ce lot représente le meilleur emplacement disponible pour la construction du garage municipal et de son entrepôt d'abrasifs;

ATTENDU la similarité d'usage que représentent le service incendie et les travaux publics;

ATTENDU QU' il est fortement recommandé de regrouper les services municipaux;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

- ATTENDU QUE** tous les nouveaux immeubles et nouvelles activités sur le lot 5 159 474 respecteront les normes et réglementations en vigueur;
- ATTENDU QUE** l'ajout de ces immeubles sur le lot 5 159 474 n'aura pas d'impact sur les activités agricoles du secteur;
- ATTENDU QUE** l'ajout de ces immeubles sur le lot 5 159 474 sont conformes à la réglementation municipale;
- ATTENDU QUE** le lot où se trouve le garage actuel ainsi que le Bureau municipal soit, le lot 5 160 294, sera trop petit et que les autres emplacements dans le noyau villageois sont déjà planifiés pour des usages institutionnels;
- ATTENDU QUE** des employés municipaux travaillant au garage sont des pompiers volontaires, ils seront beaucoup plus près pour intervenir et réduire ainsi le temps de réponse pour les incendies;

En conséquence,

il est proposé par M. Carmyn Girard appuyé par M^{me} Marie-Claude Adam et résolu unanimement que la municipalité transmette sa demande d'autorisation à une fin autre que l'agriculture (garage municipal et entrepôt d'abrasifs) à la commission de la protection du territoire agricole (CPTAQ) sur le lot 5 159 474 et que la directrice générale et greffière-trésorière est autorisée pour et au nom de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle à signer tous les documents afférant à cette demande.

RÉSOLUTION 2022-11-250

Entériné le mandat à Sébastien Dorion

Il est proposé par M. Simon Lejour, appuyé par M^{me} Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que soit entériné le mandat à Me Sébastien Dorion, avocat de la firme Dunton Rainville, pour le dossier en litige pour le projet sur le rang Saint-André.

RÉSOLUTION 2022-11-251

Demande de subvention pour Programme Emploi été Canada

Il est proposé par M^{me} Carole Ste Marie, appuyé par M^{me} Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que la Greffière-trésorière soit autorisée à présenter et à signer une demande de subvention, pour la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle à Emploi-Été Canada, pour la période estivale 2023, pour des étudiants auprès de Programme Emploi-été Canada pour 6 moniteurs-trices au camp de jour.

RÉSOLUTION 2022-11-252

Nomination de l'inspectrice

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que soit nommée, Madame Amandine Darbelet, aux postes suivants :

- Officier responsable à l'émission des permis et certificat;
- Officier responsable de l'application de tous les règlements d'urbanisme;
- Conciliateur-arbitre

Pour la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2022-11-253

Délégation de compétence à la MRC pour les cours d'eau

CONSIDÉRANT QUE la résolution numéro 2022-10-206 de la MRC des Jardins-de-Napierville;

CONSIDÉRANT QUE qu'il est dans l'intérêt de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle de déléguer sa compétence à l'égard de l'émission de permis lors de la construction des ponceaux, des travaux de stabilisation en rive et sur le littoral, des travaux d'aménagement d'exutoires de gestion des eaux de surface et des travaux d'aménagement d'ouverture de fossé, dans un cours d'eau à la MRC des Jardins-de-Napierville;

En conséquence,

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M^{me} Marie-Claude Adam et résolue à l'unanimité que le Conseil de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle reconnaît la compétence à l'égard de l'émission de permis lors de la construction des ponceaux, des travaux de stabilisation en rive et sur le littoral, des travaux d'aménagement d'exutoires de gestion des eaux de surface et de travaux d'aménagement d'ouverture de fossé, dans un cours d'eau à la MRC des Jardins-de-Napierville.

RÉSOLUTION 2022-11-254

Adoption du règlement MRC2022

Il est proposé par M^{me} Carole Ste Marie, appuyé par M^{me} Marie-Claude Adam et résolu à l'unanimité que soit adopté le règlement numéro MRC2022, Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés, applicable par la Sûreté du Québec en annexe B.

RÉSOLUTION 2022-11-255

Adoption du règlement 147-6 Code d'éthique et déontologie des élu-e-s

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M^{me} Carole Ste Marie et résolu à l'unanimité que soit adopté le règlement numéro 147-6, Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des élus municipaux en annexe C.

RÉSOLUTION 2022-11-256

Adoption du Règlement 195-1, Fermeture de la montée Nault

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M^{me} Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que soit adopté le règlement numéro 195-1, Règlement modifiant le règlement 195, règlement de fermeture partielle de la montée Nault en annexe D.

RÉSOLUTION 2022-11-257

Adoption du Règlement 174-2, Permis et certificats

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que soit adopté le règlement numéro 174-2, Règlement abrogeant le règlement 174-1, règlement modifiant le règlement 174, Règlement sur les permis et certificats en annexe E.

RÉSOLUTION 2022-11-258

Adoption du Règlement 179-1, Comité consultatif en urbanisme

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que soit adopté le règlement numéro 179-1, Règlement modifiant le règlement 179, règlement constituant un Comité Consultatif en Urbanisme en annexe F.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2022-11-259

Ajout d'un membre

Il est proposé par M^{me} Vicky Bergeron Landry, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que soit ajouté un membre citoyen au Comité Consultatif en Urbanisme en la personne de Madame Mélanie Laforest.

RÉSOLUTION 2022-11-260

Engagement d'un premier répondant

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que soit reconnu M. Dany Loyer comme premier répondant du Service Incendie de Saint-Bernard-de-Lacolle, que cette reconnaissance est assujettie à une période de probation de 12 mois et qu'il a l'obligation de compléter la formation requise.

RÉSOLUTION 2022-11-261

Engagement d'une pompière et première répondante

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que soit reconnue Madame Stephany Boivin comme première répondante et pompière du Service Incendie de Saint-Bernard-de-Lacolle, que cette reconnaissance est assujettie à une période de probation de 12 mois et qu'elle a l'obligation de compléter la formation requise.

RÉSOLUTION 2022-11-262

Demande d'aide financière pour la formation d'un pompier

ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU' en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

ATTENDU QUE ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle prévoit la formation de ...1..... pompier pour le programme Pompier I et/ou de ...0.....pompiers pour le programme Pompier II au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC des Jardins-de-Napierville en conformité avec l'article 6 du Programme.

En conséquence,

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M^{me} Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC des Jardins-de-Napierville.

RÉSOLUTION 2022-11-263

Adoption du Plan de Mise en Œuvre de l'année 9 en Sécurité incendie

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M. Michel Dubuc et résolu à l'unanimité que soit adopté le Plan de mise en œuvre de la 9^e année du schéma de couverture de risque incendie tel que présenté au Rapport de la MRC Jardins-de-Napierville.

RÉSOLUTION 2022-11-264

Réengagement de M. Robert Wuyts

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M^{me} Carole Ste Marie et résolu à l'unanimité que soit réengagé M. Robert Wuyts comme chauffeur de chasse-neige et employé permanent à la voirie.

RÉSOLUTION 2022-11-265

Entériner l'achat de lames pour charrues

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M^{me} Carole Ste Marie et résolu à l'unanimité que soit entériner l'achat de 12 lames de carbures pour les chasse-neige au coût approximatif de 204,00 \$ chaque en ajoutant les taxes.

RÉSOLUTION 2022-11-266

Réparation du radar de vitesse

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M^{me} Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que soit autorisée la réparation du radar (pour la vitesse) au coût de 667,75 \$, incluant les taxes, tel que soumis le 18 octobre 2022 au document de soumission 54033.

RÉSOLUTION 2022-11-267

Ajustement de salaire

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M. Carmyn Girard et résolu à l'unanimité que soient ajustés, rétroactivement au 2 octobre 2022, les salaires suivants :

- Employé : 320-0001 à 1 372,00 \$ par semaine
- Employé : 320-0002 à 30,12 \$ de l'heure
- Employé : 320-0004 à 30,12 \$ de l'heure.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2022-11-268

Engagement pour déneigement de la rue Nault

Il est proposé par M. Carmyn Girard, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que soit autorisé le déneigement de la rue Nault par l'entreprise de M. Christian Robert pour la saison 2022-2023 au prix soumis de 4 024,13 \$ incluant les taxes.

RÉSOLUTION 2022-11-269

Engagement pour déneigement des remparts coin 202/Bogton

Il est proposé par M^{me} Carole Ste Marie, appuyé par M^{me} Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que soit autorisé le déneigement des remparts situés au coin de la Route 202 et du rang Bogton l'entreprise de Paysages Christian Martin pour la saison 2022-2023 au prix soumis de 2 506,46 \$ incluant les taxes.

RÉSOLUTION 2022-11-270

Engagement pour déneigement de la montée Cockerline

Il est proposé par M^{me} Carole Ste Marie, appuyé par M^{me} Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que soit autorisé le déneigement de la montée Cockerline par l'entreprise de M. Rodney Wolker pour la saison 2022-2023 au prix soumis de 2 400,00 \$ plus les taxes.

RÉSOLUTION 2022-11-271

Entériner l'achat d'une imprimante pour bibliothèque

Il est proposé par M^{me} Carole Ste Marie, appuyé par M^{me} Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que soit entériné l'achat d'une imprimante laser couleur multifonctions au coût de 1 004,49 \$, plus taxes, pour la bibliothèque.

RÉSOLUTION 2022-11-272

Offre d'accès au Parc pour Hemmingford C et V

CONSIDÉRANT QUE la greffière-trésorière de la municipalité de Hemmingford Canton nous a contacté afin de prévoir une entente concernant l'accès au parc régional St-Bernard;

CONSIDÉRANT QUE selon cette discussion, le conseil de la municipalité de Hemmingford village serait aussi intéressé;

CONSIDÉRANT QUE cette entente est faite pour la première fois et sera considérée comme un projet pilote;

CONSIDÉRANT QUE des ajustements de prix pourraient être appliqués dans les années futures, il n'y a aucune garantie de prix pour la saison 2023-2024;

En conséquence,

il est proposé par Mme Marie-Claude Adam, appuyé par M. Carmyn Girard et résolu à l'unanimité

Que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle offre à la municipalité de Hemmingford Canton et Village un accès gratuit à tous leurs citoyens pour un coût de 10,00 \$ par personne payé par les Municipalités au début de la saison;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Que les citoyens devront se présenter à l'accueil avec une pièce d'identité indiquant leur lieu de résidence;

Que la location des équipements seront à la charge de l'usager au prix régulier;

Qu'il est interdit d'apporter des traîneaux, « crazy carpet », ou autres pour glisser puisque seuls les tubes du Parc sont autorisés.

RÉSOLUTION 2022-11-273

La Marg'elle

Il est proposé par M^{me} Carole Ste Marie, appuyé par M. Simon Lejour et résolu à l'unanimité que soit émis un chèque au nom de *La Marg'Elle* pour un don au montant de 250,00 \$.

RÉSOLUTION 2022-11-274

Sourire sans fin

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Adam, appuyé par M^{me} Vicky Bergeron Landry et résolu à l'unanimité que soit émis un chèque au nom de *Sourire sans fin* pour un don au montant de 500,00 \$.

Il est proposé par M. Simon Lejour, appuyé par M. Carmyn Girard que soit levée la séance ordinaire du 7 novembre 2022 à 21 h 00.


M^{me} Estelle Muzzi
Mairesse


M^{me} Jocelyne Blanchet
Greffière-trésorière